

## COMMUNE D'AUSSONNE

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 28 Procumations : 05

Certifié executoire

Reçu en Préfecture le : 27 SEP. 2017

Affiché le : 26 SEP. 2017

L'An deux mille dix-sept, le vingt-et-un septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 14 Septembre 2017.

<u>PRÉSENTS</u>: Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, ANDUZE, LASSALLE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, FERTE J, FERTE S, JOUET, DELON.

	<u>PROCURATIONS</u>	
M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
M. MARTIN	à	M. DELON
Mme SEIB-TAUPIN.	à	Mme FERTE S.

EXCUSÉE : Mme GARBIN.

SECRETAIRE : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

## OBJET : PERSONNEL - Créations de postes d'Adjoints Administratifs

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour le bon fonctionnement des services administratifs (Ressources Humaines et Finances) et suite à une mutation et un départ à la retraite, il est nécessaire de créer deux postes d'Adjoints Administratifs comme suit :

POSTE	HORAIRE
2 Adjoints Administratifs	тс

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 20 septembre 2017.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

De créer les postes décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 22 Septembre 2017

Le Maire

Lysiane MAUREL

\*